CHSCTA Visio

Mardi 30 mars 2021 14h

Ordre du jour

1- Approbation du procès-verbal du 7 janvier 2021
2- Suivi des questions examinées à la séance précédente
3- Suivi de la situation sanitaire
4- Situations de travail des personnels de direction, *demande qu'une enquête soit réalisée par l'entrée facteurs de risques psychosociaux*
5- Point sur les travaux des groupes de travail du CHSCTA :
   - RSST numérique en ligne,
   - Sécurité dans les ateliers d'enseignement professionnel,
   - Guide prévention des risques professionnels en EPLE, à destination des personnels de direction,
   - Plan de prévention du risque routier.
6- Accompagnement par l'Anact pour un Retex académique sur la gestion de crise sous l'angle des conditions de travail
7- Questions diverses

Lecture d'une déclaration de la FSU, suivie de celle de FO et UNSA

1/ Approbation du procès-verbal du 7 janvier : le vote est reporté à la prochaine séance car la secrétaire de séance du 7 janvier n'a pas reçu le compte rendu pour relecture.

2/ Suivi des questions examinées à la séance précédente :

Gestion des signalements (RSST et DGi) dans le respect du cadre réglementaire.
La professionnalisation des acteurs de la prévention se poursuit et une attention particulière sera portée à ces aspects réglementaires.
Communication vers les personnels pour renforcer la confiance quant aux prochains masques fournis par l'employeur / mise à disposition et communication autour de la conformité et de l'utilisation des masques.
Une communication s'appuyant sur la notice sera faite à chaque fourniture de masques : **- mise à disposition des notices sur le site académique** **- inscription au guide académique**

Mise à disposition des fiches de données de sécurité pour les agents: Informations relatives au stockage, à la manipulation et l'utilisation des produits virucides.
La rubrique consacrée aux produits virucides a été mise à jour et complétée en ce sens à partir de la version 10 du académique.
Nomination d'un assistant de prévention à la Drajes.
Mme Gauthier assistante de prévention des services du rectorat a dans son champ de compétences les services de la Drajes. Des référents d'unité de travail seront identifiés et bénéficieront d'un accompagnement.
Mise à disposition de masques adaptés pour certains agents RQTH. Question du budget imputé.
La liste des critères de vulnérabilité ouvrant droit à des aménagements du poste de travail au regard de la covid 19 est établie par le décret n°2020-1365 et ne fait pas état des agents RQTH. S'agissant des masques de protection, les adaptations nécessaires pour les agents RQTH sont étudiées et mises en place de la même façon que pour les autres équipements. Il convient que les agents ayant besoin de masques particuliers prennent contact avec le correspondant handicap ou le médecin du travail du rectorat. Imputation sur le BOP 214.
Formation initiale des agents en matières de : - prévention des risques professionnels - protection fonctionnelle - droits et obligations du fonctionnaire
Cette question est prise en compte et va être investiguée.

3/ Suivi de la situation sanitaire : bilan par le Docteur Angèle

On constate une forte augmentation de la progression du virus dans notre académie.

Le variant anglais représente 72% des contaminations (selon elle la forme n'est pas forcément plus grave mais elle est plus contagieuse). Les deux autres variants sont un peu moins présents dans notre académie que sur le reste du territoire (2 % contre 4 % environ)

On constate une diminution des clusters en générale (vaccination dans les ephad) mais 9 foyers de contamination) subsistent dans des structures scolaires.

La FSU intervient sur la différence de chiffres pour les incidences sur les tranches d'âge donnés par le rectorat et ceux donnés par le site de santé France.

Situation population générale au 30 mars

	Taux d'incidence Nb pour 100 000		Taux de positivité	Tension hospitalière
18	194	298	8,10%	75%
28	327	368	9,50%	195%
36	157	189	6,90%	50%
37	280	308	7,50%	57%
41	274	296	8,20%	117%
45	198	276	7,50%	111%
CVL	243	297	8%	91%

Taux d'incidence par tranches d'âge

Ages	Nb pour 100 000
0 à 9 ans	157
20 à 29 ans	428

A propos du recrutement des contractuels dans le premier degré, la SG répond qu'il y a 2 sortes de recrutement :

- Environ 40 sur des postes vacants recrutés en janvier avec des contrats jusqu'au 31 août 2021
- Les autres en lien avec la situation sanitaire (remplacement, renfort…) : jusqu'à fin mai 2021

Pour la campagne de vaccination, les enseignants seront prioritaires à partir du 15 avril, en attendant, ils vont être prioritaires sur les listes d'attentes lorsqu'il restera des doses dans les centres de vaccination. La FSU insiste sur l'élargissement au personnel non enseignant.

Pour les tests salivaires, ils sont plus pratiques, nécessitent moins de personnels, et il n'y a pas besoin d'espace d'attente pour l'attente des résultats. Pour renforcer les 102 infirmiers volontaires et réaliser les tests on note :

- Dans le Loiret : 2 équipes de 5 médiateurs
- Dans l'Indre et Loire : 2 équipes de 3 médiateurs

Test dans le Cher de l'auto-test dans les écoles, kit déposé par les laboratoires dans les écoles, ce qui permet aux familles de réaliser le test chez eux le matin à jeun sans stress pour les jeunes élèves.

Choix des zones : zones de circulation active du virus, un panel pour les tests salivaires avec une nouvelle prise 15 jours après sur les mêmes personnes.

Jour de carence : pour être remboursé de son jour de carence, il faut fournir le document attestant avec le dispositif Amélie

Chiffres clés des tests salivaires

	Nb campagnes	Nb d'élèves	Nb d'adultes	Tests réalisés		Cas positifs	
				nb	%ge pop°	nb	%ge
S10 8 au 14 mars	4	2669	263	555	18,93%	2	0,36%
S11 15 au 21 mars	16	2507	181	2127	79,13%	14	0,66%
S12 22 au 28 mars	33	7526	598	3374	41,53%	44	1,30%

Chiffres clés des tests antigéniques

	Nb campagnes	Nb d'élèves	Nb d'adultes	Tests réalisés		Cas positifs	
				nb	%ge pop°	nb	%ge
S10 8 au 14 mars	6	3752	558	358	8,30%	0	0%
S11 15 au 21 mars	9	6198	708	693	10,08%	2	0,28%
S12 22 au 28 mars	10	8666	1007	1064	10,99%	7	0,65%

4/ Situation de travail des personnels de direction : demande d'enquête par les OS qui rejoint celle des conseillers de prévention qui notent une augmentation des signaux (arrêt de travail, consultation médecin du travail, de la psychologue du travail, échanges en instances…).

Proposition : mettre en place un groupe de travail comportant des représentants du personnel (CHSCTA + groupe Blanchet), des préventeurs et représentants de l'administration.

Objectifs :

- Elaborer un plan de prévention des risques (principalement) psychosociaux pour les personnels de direction d'EPLE.
- Mettre en œuvre ce plan en y associant d'autres acteurs.
- Evaluer les effets du plan.

Moyens d'étude

- Etude documentaire
- Entretiens avec des personnels de direction
- Elaboration d'un « baromètre » des conditions de travail des personnels de direction permettant d'évaluer les effets du plan.

Il faut constituer un GT, prévoir une réunion en mai 2021

Chemin de travail

Créer le GT > étudier les documents et statistiques > **procéder à l'état des lieux de moyens de prévention existants > définir le périmètre d'action > définir le protocole d'entretien > définir la trame d'entretien** > conduire les entretiens > analyser les réponses en termes de facteurs de risques, de gravité, de fréquence > formuler des actions de prévention > mettre en œuvre les actions de prévention > évaluer la mise en œuvre des actions et leurs effets

Préfiguration des thématiques d'entretiens

- Les caractéristiques des répondants
- Le moral
- La carrière
- Les moyens de travail
- Les relations de travail
- La charge de travail et la gouvernance
- Les effets du travail sur la santé

5/ GT mené par les membres du CHSCTA :

GT 1 - Sécurité dans les ateliers d'enseignement professionnel

Guide académique *Travaux interdits : procédure de déclaration de dérogation pour les apprenants mineurs âgés de plus de quinze ans.*

À finaliser :

- Rubrique visite médicale d'aptitude
- Rubrique travaux possibles pour les élèves en l'absence de dérogation

Plaquette triptyque *Les incontournables de l'enseignement professionnel en ateliers*

- Maquette 1 réalisée
- Texte à affiner et compléter

***Instruction permanente de sécurité* type**

- Version 1 établie

Outil numérique de recueil et de gestion des fiches de données de sécurité (FDS)

- à faire

Prochaine réunion

- Jeudi 1er avril à 14h

GT 2 - Vade-mecum prévention du chef d'établissement

Objectif

Proposer aux équipes de direction un document de synthèse reprenant l'ensemble des obligations en matière de prévention des risques professionnels autour de quatre chapitres : Registres et documents obligatoires, Affichages obligatoires, Formations obligatoires, Habilitations et certifications obligatoires

Avancement des travaux

Ecriture du vade-mecum en cours:

- Pages 1 à 25 rédigées sur les 52 prévues du guide

Calendrier prévisionnel

Livrable de la version 1 pour juillet 2021

Points à approfondir

RAS

Prochaine réunion

- Mardi 6 avril à 14h

GT 3 - Mise en place du RSST académique numérique en ligne

Avancement des travaux

- Etudes de fonctionnalités générales
- Test technique de l'application à la recherche des fonctionnalités
- Réalisation d'un pas à pas pour les tests
- Sollicitation de l'académie de Lyon pour échange et étude des améliorations à faire
- Déclaration RGPD

Calendrier prévisionnel

- Proposition de modalités de test / déploiement :
  1. Test CLG J. Decour (37) avec Direction DSDEN 37 – 22 au 26 mars 2021
  2. Test PARH à venir
  3. Echange avec académie de Lyon – en cours

A investiguer

- Indication à l'écran du niveau de traitement des fiches saisies
- Transfert des fiches par le chef de service vers son N+1 pour résolution
- Intégration des agents territoriaux
- Délégation du chef d'établissement vers adjoints et assistant de prévention
- Signalement des fiches nécessitant une modération

Bilan suite à un test dans un EPLE : Saisie des fiches plus facile, la gestion des fiches est à retravailler car plus compliquée, le transfert des fiches à N+2 n'est pas possible pour l'instant.

GT 4 - Plan de prévention risque routier

Objectif

Elaborer un plan de prévention du risque routier.

Enjeux

Prévention primaire : limiter le risque à la source, recherche d'alternatives.
Prévention secondaire : sensibiliser les chefs de service et les personnels, consignes, prise en compte des éléments déclencheurs et des facteurs aggravants.
Prévention tertiaire : prise en charge des dommages, assurance pro, OM.

Avancement des travaux (3 réunions de 3h : 9h)

- Définition du cadre réglementaire.
- Rédaction d'un projet de PPRR comportant des propositions organisées en 4 axes :
  - Conducteur
  - Environnement
  - Organisation du travail
  - Véhicule
- Projet de création de pages d'information dédiées sur le site internet académique (Pia).

6/ Accompagnement par l'Anact pour un Retex (retour d'expérience) académique sur la gestion de crise sous l'angle des conditions de travail

Retex conditions de travail dans le contexte de crise – accompagnement Men-Anact

Contexte

La réalisation de Retex des effets de la crise liées à la pandémie de SARS-Cov2 sous l'angle des conditions de travail est inscrite au OSM et au PAP 2020-21.

- Offre de partenariat en vue d'un accompagnement en novembre 2020 par la DGRH
- Demande retenue pour 3 académies et 4 établissements de l'ESR dont l'Orléans-Tours

Enjeux

Tirer des enseignements des effets et de la gestion de la crise en regard des conditions de travail

Axes de travail

1. Réaliser une étude sous la forme d'un questionnaire en ligne, auprès de l'ensemble des agents de l'académie, afin d'identifier des facteurs de tensions, des facteurs de ressources et des pistes d'amélioration pour :
   - Mieux gérer à l'avenir des situations de fortes perturbations de l'activité
   - Prendre en compte et intégrer des nouvelles compétences, des pratiques qui se sont révélées performantes
   - Identifier les enjeux de santé pour développer des actions de prévention
   - Définir des axes d'améliorations concernant l'organisation du travail

2. Développer une méthode de Retex utilisable par les chefs de service dans toutes les structures de travail pour :
   - Faciliter la réalisation des Retex
   - Permettre une plus grande autonomie et une plus grande efficacité dans la réalisation des Retex
   - Favoriser la régulation et la reconfiguration des activités en cours ou après une crise.

Le point 2 nécessite un guide de l'Anact (en attente)

7/ Questions diverses :

La SG passe très vite sur certaines questions en précisant qu'elle découvre les questions et qu'elle ne peut pas répondre, *très expéditive à plusieurs moment*

- ✓ Vote d'une visite dans le service de la DAFPIC pour voir les mesures mises en place suite à la remise du rapport de la précédente enquête : d'ici la fin d'année si les coditions sanitaires le permettent
- ✓ Nomination du référent sur les violences sexistes et sexuelles : un GT est en place avec M. Clavet
- ✓ Question concernant le contact à risque entre enseignants et élèves en maternelle : demande de réponse au docteur Angèle qui était déjà partie à ce moment
- ✓ Point sur le règlement dans les cantines, pour l'EPS… (demande de l'UNSA) : Réponse SG, le guide académique reprend tous les éléments du protocole et des mesures actuelles
- ✓ Problème à la DSDEN 45 : visite de l'inspection générale prévue la semaine prochaine, tous les agents qui le souhaitent pourront être entendus

Mise au vote des avis : La SG trouve que une partie des avis sont stériles et que cela ne fait pas avancer le débat, surtout lorsque cela dépend d'une décision nationale. Les avis qui relèvent du national ne seront pas mis au vote

Avis FO :

- ✓ N°1 : Le CHSCTA se prononce pour que les directeurs d'école soient totalement déchargés de nouvelles tâches administratives liées au dispositif de tests salivaires : POUR pour les 3 OS

- ✓ N°2 : Le CHSCTA se prononce pour que les allégements de service demandés par les personnels avec avis favorable de leur médecin soient systématiquement accordés : POUR FO et FSU, Absention pour UNSA
- ✓ N°3 : Le CHSCTA se prononce pour que les journées de carence retirées indument pour des ASA COVID soient reversées aux personnels concernés : l'avis est expédié par la SG qui a dit qu'elle avait déjà répondu à cette question

Avis FSU :

- ✓ N°1 : Le CHSCTA se prononce pour que les moyens en postes adaptés correspondent aux avis favorables : POUR pour les 3 OS
- ✓ N°2 : Les membres du CHSCTA demandent une priorité de vaccination pour les personnels de l'EN, inscrite dans un calendrier accéléré intégrant les agents publics et salariés au contact du public, notamment dans les milieux clos. Les membres du CHSCTA rappellent que la vaccination reste un acte volontaire couvert par le secret médical : Refus de mettre au vote par la SG
- ✓ N°3 : Les membres du CHSCTA demandent que l'employeur garantisse la gratuité des tests organisés au sein des établissements et écoles : Refus de mettre au vote par la SG
- ✓ N°4 : Les membres du CHSCTA demandent, que dans l'académie, la fermeture d'une classe dès le premier cas de covid avéré : POUR pour les 3 OS
- ✓ N°5 : Les membres du CHSCTA demandent que les activités en piscine se fasse sur la base du choix des équipes au regard de la situation sanitaire : POUR pour les 3 OS
- ✓ N°6 : Les membres du CHSCTA demandent des directives pour ne permettre aucun brassage des élèves notamment en cas d'absence d'un enseignant : POUR : FSU et UNSA, abstention pour FO

Fin du CHSCTA : 16h45

Prochain CHSCTA : jeudi 3 juin à 14h